



MAIRIE
de
PUIMOISSON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le 06 avril, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Fabien BONINO, Maire

Date de convocation : 30 mars 2023

Membres afférents au conseil : 15

Membres de conseillers en exercice : 12

Présents : Maryse AUBRY, Fabien BONINO, Monique BOUTEILLE, Jérôme CICILE, Carinne PICCA, Elisabeth SACIER, Alfred SAPONE, Nancy SAPONE, Stéphane SIMON

Excusés : Frédérique PELLISSIER à Fabien BONINO, Laurent GIRARD-BEGUIER

Absents : Romain BERGIER,

Secrétaire de séance : Carinne PICCA

Délibération 14/23

OBJET : DISPOSITIF AVE (Aide aux Vacances Enfants) : CONVENTION DE PARTENARIAT

Vu la délibération n° 04/23 du 02 février 2023 relative au dispositif VACAF / AVE, la CAF nous a informé que nous sommes éligibles au dispositif AVE et qu'il est nécessaire de signer une convention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le maire à signer la convention de partenariat relative au nouveau dispositif VACAF / AVE

Le secrétaire de séance,
Carinne PICCA

Pour copie conforme
Le Maire,
Fabien BONINO





MAIRIE
de
PUIMOISSON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le 06 avril, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Fabien BONINO, Maire

Date de convocation : 30 mars 2023

Membres afférents au conseil : 15

Membres de conseillers en exercice : 12

Présents : Maryse AUBRY, Fabien BONINO, Monique BOUTEILLE, Jérôme CICILE, Carinne PICCA, Elisabeth SACIER, Alfred SAPONE, Nancy SAPONE, Stéphane SIMON

Excusés : Frédérique PELLISSIER à Fabien BONINO, Laurent GIRARD-BEGUIER

Absents : Romain BERGIER,

Secrétaire de séance : Carinne PICCA

Délibération 15/23

OBJET : VOTE DU TAUX DES TAXES LOCALES 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de ne pas augmenter le taux des taxes directes locales

VOTE les taux des taxes locales pour 2023 comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 36,91%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 69.85%
- Taxe d'habitation : 6.09%

Le secrétaire de séance,
Carinne PICCA

Pour copie conforme
Le Maire,
Fabien BONINO





L'an deux mille vingt-trois, le 06 avril, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Fabien BONINO, Maire

Date de convocation : 30 mars 2023

Membres afférents au conseil : 15

Membres de conseillers en exercice : 12

Présents : Maryse AUBRY, Fabien BONINO, Monique BOUTEILLE, Jérôme CICILE, Carinne PICCA, Elisabeth SACIER, Alfred SAPONE, Nancy SAPONE, Stéphane SIMON

Excusés : Frédérique PELLISSIER à Fabien BONINO, Laurent GIRARD-BEGUIER

Absents : Romain BERGIER,

Secrétaire de séance : Carinne PICCA

Délibération 16/23

OBJET : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2023

En l'absence de Frédérique PELLISSIER, adjointe au maire et responsable de la commission solidarité, Maryse AUBRY, présente les propositions de versement de subventions aux associations :

- BUDO 04 : 100€ (cent euros)
- Souvenir Français : 50€ (cinquante euros)
- Tennis club de Riez : 50€ (cinquante euros)
- UNC : 50€ (cinquante euros)
- Radio Verdon : 50€ (cinquante euros)
- FNACA : 50€ (cinquante euros)
- Club d'escalade de Quinson : 50€ (cinquante euros)
- Secours catholique : 100€ (cent euros)
- Secours populaire : 100€ (cent euros)
- La Croix Rouge : 100€ (cent euros)
- Restos du coeur : 100€ (cent euros)
- Les amis de l'Epi Bleu : 100€ (cent euros)
- Les poètes des Hautes Terres : 250€ (deux cents cinquante euros)
- La Siffleuse : 320€ (trois-cent-vingt euros)
- La boule blanche : 500€ (cinq cents euros)
- Lou Mistradou : 500€ (cinq cents euros)
- Les Rendez-Vous de Puimisson : 550€ (cinq cent cinquante euros)
- Horizon : 550€ (cinq cent cinquante euros)
- Amicale des sapeurs-pompiers : 300€ (trois cents euros)
- Comité des fêtes : 550€ (cinq cent cinquante euros)
- Bouchons d'Amour 04 : 50€ (cinquante euros)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTTE les propositions énumérées ci-dessus

CHARGE le Maire de faire émettre les mandats de paiement correspondants

Le secrétaire de séance,
Carinne PICCA

Accusé de réception en préfecture
004-210401576-20230406-16-23-DE
Date de télétransmission : 11/04/2023
Date de réception préfecture : 11/04/2023

Pour copie conforme
Le Maire,
Fabien BONINO





**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le 06 avril, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Fabien BONINO, Maire

Date de convocation : 30 mars 2023

Membres afférents au conseil : 15

Membres de conseillers en exercice : 12

Présents : Maryse AUBRY, Fabien BONINO, Monique BOUTEILLE, Jérôme CICILE, Carinne PICCA, Elisabeth SACIER, Alfred SAPONE, Nancy SAPONE, Stéphane SIMON

Excusés : Frédérique PELLISSIER à Fabien BONINO, Laurent GIRARD-BEGUIER

Absents : Romain BERGIER,

Secrétaire de séance : Carinne PICCA

Délibération 17/23

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE les propositions par chapitre et par opération du Budget Primitif 2023 comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses : 236 980.74€ Chapitre 16 – Emprunts : 15 094.00
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : 5 400.00
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 179 510.74
Reste à réaliser 2022 : 36 976.00

Recettes : 236 980.74€ Chapitre 040 – Opération d'ordre : 2 834.22
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers : 19 000.00
Chapitre 13 – Subventions d'investissement : 43 517.00
Chapitre 001 – Excédent antérieur reporté : 6 574.52
Chapitre 024 – Produit de cession : 48 000.00
Reste à réaliser 2022 : 117 055.00

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 783 375.15€ Chapitre 011 – Charges à caractères générales : 271 606.93
Chapitre 012 – Charges de personnel : 400 810.00
Chapitre 014 – Atténuations de produits : 9 000.00
Chapitre 042 – Opérations d'ordre : 2 834.22
Chapitre 65 – Autres de gestion courante : 91 847.00
Chapitre 66 – Charges financières : 1 277.00
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 3 000.00
Chapitre 68 – Dotations aux provisions : 3 000.00

Recettes : 783 375.15€ Chapitre 013 – Atténuation de charges : 20 000.00
Chapitre 70 – Produits des services : 95 508.00
Chapitre 73 – Impôts et taxes : 368 262.00
Chapitre 74 – Dotations et participations : 191 231.00
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 1 800.00
Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté : 106 574.15

La secrétaire de séance,
Carinne PICCA

Pour copie conforme

Le Maire,

Fabien BONINO

Accusé de réception en préfecture
004-210401576-20230406-17-23-DE
Date de télétransmission : 11/04/2023
Date de réception préfecture : 11/04/2023

